

Les pionniers

1918... 1938 : la construction de la profession

Le Syndicat des journalistes est créé le 10 mars 1918. Huit mois avant l'armistice, il fallait oser ! Son principal objectif : combattre les censures, la propagande et les fake news de l'époque pour permettre aux citoyens de regarder le monde autrement qu'au travers des jumelles militaires. À l'origine de cette aventure, une quinzaine de journalistes, vite rejoints par Georges Bourdon, journaliste, amoureux des arts, épris des libertés. Il va lui imprimer sa marque personnelle.

Né en 1868, l'homme fait ses premiers pas professionnels vingt ans plus tard, dans une ambiance dominée par la lutte contre la censure et qui s'achève par une victoire : la loi sur la Liberté de la presse de 1881. Georges Bourdon contribue à la fondation de la Ligue des droits de l'Homme et se jette aussitôt dans la mêlée que provoque le procès du capitaine Dreyfus, injustement condamné au bagne pour « trahison », sur la foi d'un dossier monté de toutes pièces. Il défend déjà un journalisme conscient de ses devoirs, donc libre de toute entrave : militaire ou politicienne.

Un syndicat pour combattre les censures et la propagande

Le Journal, Le Matin, Le Petit Parisien et *Le Petit Journal*, pour ne citer que le peloton de tête des quotidiens, ont des tirages à peine imaginables aujourd'hui. Le lointain *Écho d'Oran* frôle la barre des cent mille exemplaires. La presse prend son envol, elle a besoin de plumes. En 1900, journaliste est un métier d'avenir, élégant de surcroît.

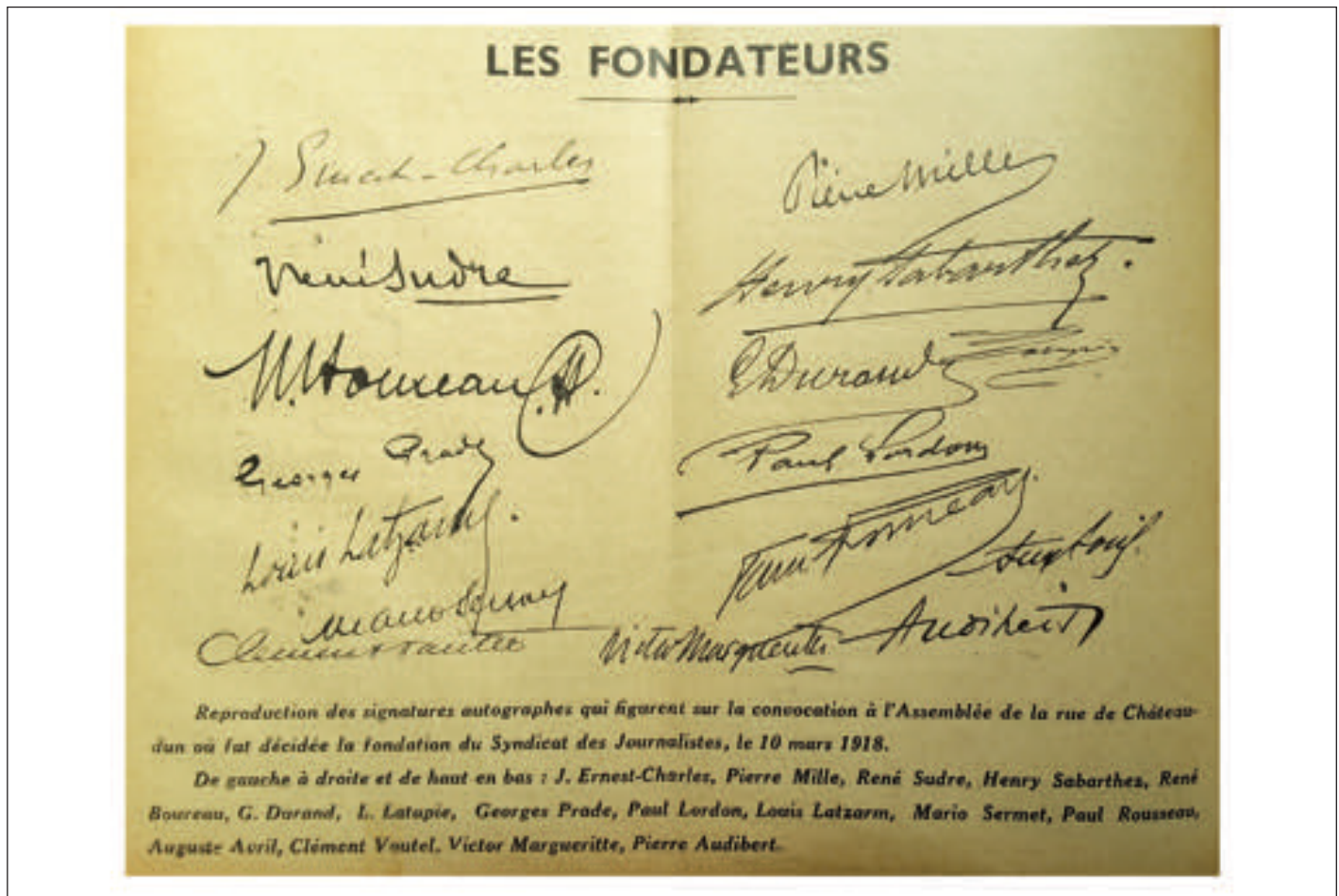
Grand reporter au *Figaro*, Georges Bourdon voyage. Au début du siècle, il s'est rendu en Russie pour s'entretenir avec Tolstoï ; à la veille de la Grande Guerre, il sillonne l'Allemagne, croise des nationalistes prussiens, des socialistes belliqueux, mais aussi des militants pacifistes. Ses articles se veulent à l'opposé des caricatures « cocorico » envahissant la presse française.

Le rôle social de la presse

Jean Jaurès, assassiné, c'est la guerre et le retour de la censure. Dame Anastasie brandit la menace de ses ciseaux. Des titres disparaissent, des journalistes meurent dans les tranchées... En 1918, l'horreur de ces quatre années n'est pas tout à fait derrière. Les discours triomphalistes ne peuvent cacher la misère, les gueules cassées, la société désemparée. Pour Georges Bourdon, plus que jamais la presse a un rôle social majeur à jouer. Et les journalistes qui reviennent du front doivent retrouver leur place dans les rédactions et s'organiser. Ils doivent aussi élaborer une charte de déontologie qui leur permette de faire face aux pressions des grands patrons d'industrie, des politiciens, des militaires. D'où la naissance du Syndicat des journalistes, en mars 1918, huit mois avant l'armistice ! Premier acte public : la Charte des devoirs professionnels des journalistes français. Elle fait toujours foi et est la seule reconnue en France.

Avec Bourdon, on retrouve des plumes confirmées, et oubliées depuis, comme Louis Latzarus ou Gérard Bauer, qui lui offrent de prendre la tête du syndicat dès 1922 ! Il y reste jusqu'à sa mort en 1938... Presque deux décennies au cours desquelles les journalistes vont obtenir une carte de presse officielle, un statut social, une reconnaissance et une protection.

Suite en page 8



Collection SNJ

En 1925, le Syndicat des journalistes organise un banquet pour fêter son premier millier d'adhérents... C'est aussi l'année où est obtenu le droit à un repos hebdomadaire.

Le syndicat va être acteur et témoin de l'histoire de la profession. C'est le cas avec la création en 1926 de la Fédération internationale des journalistes, sous l'impulsion de Georges Bourdon, toujours lui. À une époque où la planète flambe, de Mexico à Shanghai en passant par Berlin et Moscou, le Syndicat des journalistes veut que les journalistes du monde entier puissent partager les valeurs de la Charte et entend les faire bénéficier des dispositions collectives qui seront obtenues.

Les pionniers du SNJ savent le poids considérable de la presse anglo-saxonne, allemande, latino-américaine. Des centaines de quotidiens nationaux, régionaux, locaux, des milliers de journalistes, des tirages qui font rêver. Le syndicat tisse des liens... et peu à peu une véritable toile. Y compris dans les colonies et autres mandats français, où naissent chaque jour de nouveaux titres, aussitôt soumis à la censure. Parmi les grandes figures de ce combat « au-delà des frontières », un certain Albert Londres, adhérent du SNJ comme les 2700 journalistes officiellement reconnus. Traduisez « encartés presse »...

L'avènement de la carte de presse

Cette carte d'identité professionnelle est une revendication symbolique et essentielle du syndicat. Elle est reprise en 1935, par la loi dite Brachard, du nom de l'auteur d'un rapport, désormais historique, sur la profession. Le parlement va l'adopter par consensus, ce qui dit assez quels travaux préparatoires ont été

nécessaires alors que les éditeurs étaient murés dans leurs refus! Une loi qui va inscrire dans le marbre de la République :

- Une clause de conscience en cas de litige avec l'employeur sur la ligne éditoriale et une autre, dite de cession, sur le droit du journaliste à quitter leur entreprise lorsqu'elle est rachetée.
 - La commission arbitrale, véritable juridiction, spécialisée dans les indemnités après licenciement et clauses légales invoquées, tribunal d'honneur en cas de faute grave.
 - Le droit d'auteur du journaliste.
 - Une protection sociale.
- Le tout symbolisé par la carte.

Ce n'est pas tout. La loi Brachard charge une commission, composée à parité de journalistes syndicalistes et de patrons, d'encadrer cet énorme et soudain bouleversement de la profession. Ce sont eux qui, aujourd'hui encore, attribuent la carte de presse à celles et ceux qu'ils reconnaissent comme journalistes professionnels en fonction de critères professionnels précis.

La marche en avant de la profession trouve un aboutissement provisoire dans la signature en 1937 de la première Convention collective nationale des journalistes.

Comme le SNJ, la FIJ affiche la rigueur de ses principes. En 1936 les délégués français ont obtenu l'exclusion des journalistes allemands très proches du régime nazi. À l'heure de Jeux olympiques de Munich, c'était un positionnement vital pour la FIJ : le gouvernement du chancelier Hitler fermait les journaux d'opinion, poursuivait les journalistes rebelles, ouvrait les premiers camps de concentration.

Dominique PRADALIE